Rapport public Parcoursup session 2026

IUT 1 GRENOBLE - BUT - Génie électrique et informatique industrielle

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.
Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2026.
Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

IUT 1 GRENOBLE - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (4966)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 16%
Taux minimum de bacheliers technologiques fixé par le recteur : 50%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IUT 1 GRENOBLE - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (4966)	Jury par défaut	Autres candidats	77	1079	717	568	74
		Bacheliers technologiques toutes séries	63	467	337	337	54

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
IUT 1 GRENOBLE - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (4966)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	129	85	64	2	2,7 %
			Masculin	950	632	504	72	97,3 %
			Total	**1079**	**717**	**568**	**74**	**100 %**
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	27	19	19	3	5,6 %
			Masculin	440	318	318	51	94,4 %
			Total	**467**	**337**	**337**	**54**	**100 %**

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
IUT 1 GRENOBLE - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (4966)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	33	5	3	0	0 %
				Sans mention	338	155	88	17	24,6 %
				AB	305	263	201	35	50,7 %
				B	210	205	198	14	20,3 %
				TB	65	63	63	3	4,3 %
				TBF	5	5	5	0	0 %
				Total	**956**	**696**	**558**	**69**	**100 %**
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	9	0	0	0	
				AB	5	0	0	0	
				B	8	0	0	0	
				TB	2	0	0	0	
				Total	**24**	**0**	**0**	**0**	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	46	11	4	0	0 %
				AB	24	4	2	1	25 %
				B	14	2	1	1	25 %
				TB	8	3	2	2	50 %
				TBF	4	0	0	0	0 %
				Total	**96**	**20**	**9**	**4**	**100 %**
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	3	1	1	1	100 %
				Total	**3**	**1**	**1**	**1**	**100 %**
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	12	0	0	0	0 %
				Sans mention	125	39	39	8	14,8 %
				AB	155	129	129	19	35,2 %
				B	135	129	129	22	40,7 %
				TB	38	38	38	5	9,3 %
				TBF	2	2	2	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	467	337	337	54	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
IUT 1 GRENOBLE - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (4966)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	764	583	473	61	82,4 %
			En réorientation	185	101	71	9	12,2 %
			Non scolarisés	59	19	15	1	1,4 %
			Scolarité étrangère	55	9	6	2	2,7 %
			Autres	16	5	3	1	1,4 %
			Total	**1079**	**717**	**568**	**74**	**100 %**
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	405	313	313	51	94,4 %
			En réorientation	47	22	22	2	3,7 %
			Non scolarisés	14	2	2	1	1,9 %
			Scolarité étrangère	1	0	0	0	0 %
			Total	**467**	**337**	**337**	**54**	**100 %**

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IUT 1 GRENOBLE - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (4966)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	519	429	347	40
			Mathématiques Spécialité & Sciences de l'ingénieur et sciences physiques	142	119	99	16
			Autres doublettes	230	132	101	10
		Baccalauréat Technologique	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	437	332	332	53
			Autres doublettes	21	2	2	1

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Professionnel	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
IUT 1 GRENOBLE - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (4966)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	58,2 %	63,1 %	63,4 %	60,6 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de l'ingénieur et sciences physiques	15,9 %	17,5 %	18,1 %	24,2 %
		Autres doublettes	25,8 %	19,4 %	18,5 %	15,2 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
IUT 1 GRENOBLE - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (4966)	Jury par défaut	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	95,4 %	99,4 %	99,4 %	98,1 %
		Autres doublettes	4,6 %	0,6 %	0,6 %	1,9 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité
À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2026

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Relevés de notes de première et terminale (mathématiques, physiques-chimie, langue vivante 1, enseignements de spécialité). Résultats des épreuves anticipées du Bac.	Bulletins incluant les appréciations de l'équipe pédagogique.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail - Autonomie dans le travail - Travail en groupe	Appréciation des professeurs et du conseil de classe. Fiche Avenir	Important
Savoir-être	Implication et comportement - Capacité à s'investir et à s'impliquer dans les travaux demandés - esprit d'initiative.	Appréciation des professeurs et du conseil de classe, absentéisme, comportement.	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Existence d'une motivation formulée par le candidat dans le projet de formation	Important
Engagements, activités et centres d’ intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Intérêt pour la démarche scientifique	Activités péri ou extra scolaires.	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STI2D

- Architecture et construction (EDS)
- Energies et environnement (EDS)
- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

- Systemes d''information et numerique (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Les candidats titulaires d'un baccalauréat professionnel ou en voie d'obtention d'un baccalauréat professionnel ne sont pas examinés par la commission du fait de l'existence d'une filière spécifique pour eux (filière ENEPS) au département.

Les modalités d’examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Les dossiers ont été classés sur la base de l'outil d'aide à la décision paramétré avec les coefficients validés lors des précédentes sessions d'examen des dossiers. Certains dossiers (reprises d'études, non scolarisés, parcours non cohérents avec les prérequis attendus) ont été analysés manuellement et ont, pour certains, conduit à un entretien spécifique en visioconférence.Les dossiers ont été examinés lors d'un jury d'admission composé de manière équilibrée d'enseignants du département et de proviseurs de lycées.Les notes fournies par l'outil d'aide à la décision ont été, pour certains dossiers examinés, modulées suite à l'examen lors du jury des dits dossiers.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d’ examen des vœux afin de l’aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.
Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d’examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.
La commission d’examen des vœux s’est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La commission a examiné des dossiers de bonne qualité et d'autres de moins bonne qualité comme lors des sessions précédentes. Le comportement de l'élève, son sérieux et son assiduité sont des critères importants lors de l'examen des dossiers. Le projet de formation motivé est pris en compte de manière importante dans l'examen global du dossier de candidature car il permet d'apprécier la connaissance des disciplines enseignées au GEII ainsi que la motivation pour cette spécialité. Cet examen permet aussi de détecter les dossiers pour lesquels le projet de formation n'est visiblement pas en lien avec les objectifs de la formation ou provient d'outils de génération automatique reposant sur l'intelligence artificielle. La commission recommande aux candidats ayant déjà suivi une formation post-bac et/ou en reprise d'études d'expliquer leur parcours dans leur projet de formation et de fournir tous les documents permettant de l'apprécier.

Signature :
Albin DE MUER,
Directeur de l'établissement IUT 1 GRENOBLE